



1.1

DEC_0008_2026

DÉCISION DU PRÉSIDENT

SIGNATURE DE LA PROPOSITION FINANCIÈRE DE LIBRICIEL POUR LA MAINTENANCE DES LOGICIELS DE GESTION DES ACTES ADMINISTRATIFS WEB-DELIB ET PASTELL, ET POUR LA MAINTENANCE DES EXTENSIONS RH & MARCHES DE PASTELL ALLANT DU 01/02/2026 AU 31/12/2030.

Le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-1 du Code général de la commande publique,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande publique,

VU la délibération du conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président,

CONSIDÉRANT que la maintenance des logiciels de gestion des actes administratifs est essentielle au bon fonctionnement de la collectivité.

CONSIDÉRANT que la maintenance des extensions RH & Marchés sont essentielles au bon fonctionnement du logiciel de gestion des flux dématérialisés Pastell.

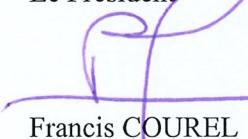
CONSIDÉRANT que la maintenance ne peut-être qu'assurée par le prestataire ayant fourni et installé les logiciels.

Le Président décide de signer la proposition financière de la société LIBRICIEL, 140 rue Aglaonice de Thessalie, 34170 CASTELNAU-LE-LEZ, d'un montant total de 5461,98 € HT, soit 6554,38 € TTC repartit de la manière suivant 2070,88 € HT, soit 2485,06 € TTC pour la maintenance WEB-DELIB, 2070,88 € HT, soit 2485,06 € TTC pour la maintenance PASTELL allant du 01/06/2026 au 31/12/2026, 1320,22 € HT, soit 1584,26 € TTC pour le pack RH & Marchés allant du 01/02/2026 au 31/12/2026.

A partir du 01/01/2027 et jusqu'au 31/12/2030, le montant de la redevance annuelle sera de 7040,40 € HT, soit 8448,48 € TTC, répartit de la manière suivante 2350,08 € HT, soit 2820,10 € TTC pour la maintenance WEB-DELIB, 3250,08 € HT, soit 3900,10 € TTC pour la maintenance PASTELL et de 1440,24 € HT, soit 1728,89 € TTC pour le pack RH & Marchés.

Fait à Pont-Audemer, le 19/01/26

Le Président


Francis COUREL

